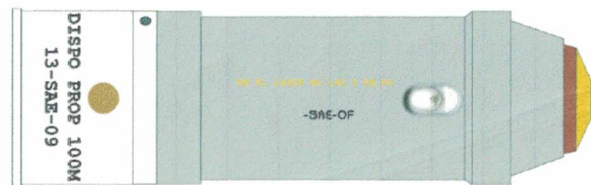
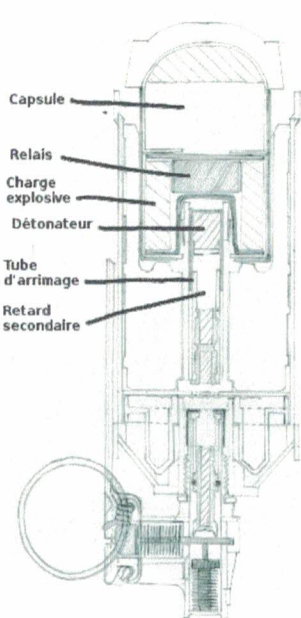


Autopsie de la grenade « assourdissante » GLI F4



C'est quoi cette grenade

lacrymogène instantanée qui arrache nos membres ?



La grenade GLI F4, de calibre 56 mm, pèse 190 grammes, dont 41,2 grammes de masse active. Grenade dite « à effet combiné », elle est composée de 10 grammes de gaz lacrymogène CS pur et de 25 grammes de tonite (TNT). Elle peut être lancée à la main, ou propulsée à l'aide de dispositifs propulseurs DPR de 50, 100 ou 200 mètres et grâce à des lance-grenades Chouka ou Cougar.

La grenade GLI F4 est classée parmi les grenades à effet de souffle (explosive). La détonation produite par la grenade, dont le niveau sonore peut atteindre jusqu'à 165 décibels (à 5 mètres de l'impact), vise à effrayer l'adversaire. La GLI F4 a toute sa place dans la panoplie des armes à effet psychologique mise en service depuis le début des années 2000. Elle est souvent appelée pour cette raison "grenade assourdissante", bien que la grenade assourdissante corresponde à un autre modèle de grenade produite par Alsetex, la SAE 430, qui n'est pas employée dans le cadre du maintien de l'ordre en France. Encadré par l'article R. 431-3 du code pénal et l'article D. 211-17 du code de la sécurité intérieure, l'usage de la Grenade Lacrymogène Instantanée (GLI F4) est prévu dans le cadre d'une riposte graduée, jaugée au regard de la violence réelle ou supposée des manifestants faisant face aux forces de l'ordre. Son usage intervient si les moyens basiques du maintien de l'ordre, à savoir les matraques, les canons à eau et les grenades lacrymogènes, sont jugés inefficaces. Elle est

utilisée sur le palier « usage des armes » qui succède au palier « emploi de la force ». Elle précède le palier « riposte » prévoyant l'usage d'armes à feu individuelles. Utilisée allègrement lors d'affrontements de moindre intensité, et sans que les manifestants n'aient utilisé autre chose que des pierres, la grenade GLI F4 impose un haut niveau de violence et entraîne des blessures de guerre qui sont difficilement prises en charge par les services d'urgence classiques.

Les précédents

Ce n'est pas la première fois que la GLI F4 occasionne des blessures graves. Quelques exemples connus :

Le 29 janvier 2009, Pascal Vaillant manifeste pour le système de retraites dans les rues de Saint Nazaire. Il quitte la manifestation plus tôt que prévu et s'apprête à faire des courses avant de rentrer chez lui. Passant à proximité de la sous-préfecture où des affrontements se poursuivent, il reçoit une grenade GLI F4 sur le pied. La blessure nécessitera l'amputation de deux orteils. Il reste handicapé à 75 %.

Le 26 octobre 2013, Mickaël Cueff manifestait contre l'instauration des bornes écotaxes sur la RN 165 près de Pont de Buis. Attaqués par les gendarmes, les manifestants répliquent. Mickaël essaye de relancer une grenade qu'il pense être une grenade lacrymogène. La GLI F4 lui explose dans la main, qui est arrachée sur le coup.

Au cours de la manifestation contre l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, des affrontements ont éclaté entre opposants au projet Cigéo et gendarmes sur les champs entourant la commune de Saudron (Meuse). Peu avant la fin des hostilités, les gendarmes ont fait un usage intensif des grenades GLI F4, dite « grenades assourdissantes », occasionnant plusieurs blessés graves, dont l'un risque aujourd'hui une amputation des orteils.

Beaucoup plus régulièrement, la GLI F4 a occasionné des acouphènes, voire entraîné la surdité de manifestants.

La grenade offensive suspendue, la GLI F4 maintenue

Le 26 octobre 2014, lorsque Rémi Fraisse est tué dans le dos par une grenade offensive F1 à Sivens, l'inspection de la gendarmerie et de la police tergiversent longuement sur le maintien des deux grenades, sous-pesant les arguments en faveur de l'une et de l'autre (ce soir-là, les gendarmes ont lancé 23 grenades offensives et 38 GLI F4, de quoi s'y perdre). Finalement, la GLI F4 est maintenue et l'OF F1 suspendue, pour des considérations purement stratégiques. La police n'utilisant que les GLI F4, elle se fiche éperdument du maintien en service des grenades offensives, mais exerce un lobbying évident pour que la GLI F4 continue de doter les forces de l'ordre. A l'époque, Cazeneuve lui-même s'en fait le défenseur, estimant que les GLI F4 sont « nécessaires pour le maintien à distance ». « Elles sont, en outre, indispensables à la gradation de la réponse pour protéger tout à la fois les forces de l'ordre et les manifestants violents contre les conséquences dommageables d'un contact ».

TOUT CONTACT AVEC LA GLI-F4 MUTILE : FAITES CIRCULER !